Forêt-Noire

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Eclogae Geologicae Helvetiae**

Band (Jahr): **4 (1893-1896)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

tion, en mettant en évidence les déductions qu'il est possible de tirer de leur facies et de leur caractère lithologique, au point de vue des allures que devait présenter la région du Jura au moment de leur formation.

FORÊT-NOIRE. — M. LENT[1] a étudié le bord occidental de la Forêt-Noire, entre Staufen et Badenweiler, sur une longueur de 10 kilomètres. Il ressort de ce mémoire, que les affleurements de terrains sédimentaires qui se montrent le long du bord de la vallée du Rhin, appartiennent à une bande étroite qui s'enfonce sous les dépôts pleistocènes de la plaine du Rhin, mais qui butte par une faille contre le gneiss du massif de la Forêt-Noire. Le sommet de cette bordure sédimentaire est formé de grès et de marnes oligocènes, plongeant normalement vers le NW. 30-40°. Mais au contact avec le terrain cristallin, les couches se redressent, par suite du retroussement produit par le mouvement d'affaissement de la faille. Chose étrange, ce contact ne se fait pas par ordre d'âge des terrains. Lorsque le contact avec le terrain cristallin se fait par exemple par le conchylien, il y a parfois, entre celui-ci et le tertiaire, toute la suite normale du keuper au bathonien ; sur ce dernier repose l'oligocène, généralement en assez bonne concordance. Mais le plus souvent, l'oligocène se rapproche bien plus du terrain cristallin, sans cependant venir toucher à celui-ci sur aucun point; une étroite bande de keuper, en position presque verticale, s'intercale alors entre deux. Bien qu'il soit possible d'invoquer la transgressivité du tertiaire pour expliquer cette anomalie, M. Lent l'attribue plutôt, et

[1] C. Lent. Der westliche Schwarzwald zwischen Staufen u. Badenweiler. *Mitteilungen der Grossh. Bad. geol. Landesanst.* II. 1893. 647-732. 5 pl.

avec raison, semble-t-il, au mécanisme de l'affaissement. Au moment de la formation de la faille, les terrains rigides, c'est-à-dire le conchylien, inférieur au keuper, et les calcaires du bathonien, se sont rompus et ont formé un glissement franc, tandis que le keuper et avec lui une partie du lias, étant plus tenaces, formèrent un retroussement le long du plan du rejet et ont été entraînés, grâce à leur plus grande plasticité, dans la fissure, entre l'oligocène ou le dogger et le terrain cristallin.

DEUXIÈME PARTIE

MINÉRAUX ET ROCHES, GÉOLOGIE DYNAMIQUE, ETC.

MINÉRAUX. — M. JACCARD[1] a signalé la formation récente, dans le sol tourbeux du vallon du Locle, de la vivianite pulvérulente, déposée sur des débris de végétaux; c'est dans le vide laissé par ceux-ci que se trouve surtout le dépôt de phosphate de fer. Il se continue encore, puisqu'on l'a constaté sur des objets enfouis dans le sol marécageux depuis peu d'années.

L'opale se rencontre au Locle sous forme de dépôt mamelonné, tapissant ou remplissant des vacuoles à l'intérieur des rognons de ménilithe, contenus dans le calcaire œningien de ce vallon. Certains fossiles, les coquilles de planorbes, etc., sont également opalinisés.

[1] A. Jaccard. Contributions etc., VIII. Sur la vivianite du Locle, 2 p. — IX. Sur l'opale du Locle, 2 p. *Bull. Soc. sc. nat. Neuchâtel,* 1892-93.